

SAMU-URGENCES DE FRANCE

le 6 octobre 2013

COMMUNIQUÉ

Samu-Urgences de France **confirme le mouvement qui sera engagé le 15 octobre 2013.**

Samu-Urgences de France se félicite de la **très large adhésion des professionnels de l'urgence** à ce mouvement et du **discours actuel de la Ministre** qui prend bien en compte les logiques développées aux premières assises de l'urgence, le 13 septembre 2012.

Samu-Urgences de France précise que **ce mouvement n'est ni une grève, ni une grève du zèle.**

- Ce mouvement n'est pas une grève car **chaque urgentiste sera à son poste** pour y effectuer le travail qui est le sien.
- **À partir du 15 octobre**, pour chaque patient nécessitant une hospitalisation, les urgentistes continueront à contacter le correspondant de l'unité adaptée aux besoins du patient, mais, lorsqu'aucune solution simple pour hospitaliser le patient ne sera immédiatement accessible, **les urgentistes cesseront d'appeler au téléphone tous les services, l'un après l'autre, à la recherche d'un lit ; la fonction de recherche d'un lit sera assurée par le directeur** ou les personnes qu'il aura désignées.
- Ce mouvement n'est pas un affrontement, mais la ferme **incitation à une prise de conscience et à l'action de la communauté hospitalière**, au **bénéfice des patients** et dans **l'intérêt général**.
- Ce mouvement n'est pas, non plus, une grève du zèle, car **le but recherché n'est pas de ralentir le travail ni de diminuer l'efficacité de l'établissement... bien au contraire**. Dès le 15 octobre, des effets immédiats très positifs amélioreront la prise en charge des patients : **plus grande efficacité** de la recherche de lits par l'administration que par les urgentistes ; **attente raccourcie** pour les patients ; **diminution du nombre de patients sur des brancards** dans les couloirs ; **plus grande disponibilité des urgentistes auprès de leurs patients**.
- Ce mouvement est, en soi, un puissant stimulant pour l'hôpital ; **des avancées rapides sont aujourd'hui possibles qui ne l'étaient pas hier**.

Samu-Urgences de France appelle **les directeurs d'hôpital et les présidents des commissions médicales à définir, avant le 15 octobre, une politique d'ensemble de l'établissement pour les hospitalisations**, comportant notamment :

- la désignation d'une **cellule** pour la gestion des hospitalisations programmées et non programmées et d'un **référent** pour les urgences ;
- la mise en place de **procédures** pour la recherche d'un lit en aval des Urgences.

Samu-Urgences de France rappelle **les enjeux** :

- la **bienveillance** et la **sécurité** des patients ;
- l'**attractivité** de la médecine d'urgence
- l'**efficacité** des services des Urgences ;
- la bonne gestion des établissements, à qui cette mobilisation des urgentistes donne une exceptionnelle opportunité de mettre en place **une véritable politique globale de l'hospitalisation**, programmée et non programmée.

Marc GIROUD

Président de Samu-Urgences de France